

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

### **Décision du 6 janvier 2015 portant nomination des représentants du personnel au comité technique ministériel unique institué au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité**

NOR : DEVK1430544S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité,

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 portant création de comités techniques au sein des services du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement et de l'égalité des territoires;

Vu les résultats de la consultation des personnels du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité du 4 décembre 2014,

Décident:

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés au comité technique ministériel unique en qualité de représentants du personnel:

#### *Membres titulaires*

Au titre des organisations FNEE-CGT et FSU

M. Nicolas BAILLE.  
M. Simon LÉRY.  
Mme Isabelle PERON.  
M. Gaëtan SILÈNE.  
M. Yves-Antoine CANDÉ

Au titre de l'organisation FO

Mme Sylvie CALVO.  
M. Jean HÉDOU.  
M. Laurent JANVIER.  
M. Jean-Pierre MOREAU.

Au titre de l'organisation UNSA Développement durable

Mme Isabelle VIALLAT.  
M. Bruno KOUBI.  
M. Frantz CHOUT.

Au titre de l'organisation CFDT

M. Hubert LEBRETON.  
Mme Véronique TRAVER-THYS.

Au titre de l'organisation Solidaires environnement

M. Yannick DUVAL.

*Membres suppléants*

Au titre des organisations FNEE-CGT et FSU

M. Francis COMBROUZE.  
M. Charles BREUIL.  
M. Laurent LE LOCK.  
M. Norbert BOLIS.  
Mme Marie-José LELIARD.

Au titre de l'organisation FO

Mme Jacqueline BALZA.  
M. Didier PENNES.  
M. Gérard COSTIL.  
M. Éric DESTABLE.

Au titre de l'organisation UNSA Développement durable

M. Didier SOISSON.  
M. Alexandre GANTZER.  
M. Luc BODINATE.

Au titre de l'organisation CFDT

M. Freddy HERVOCHON.  
Mme Isabelle MESLIER.

Au titre de l'organisation Solidaires environnement

M. Laurent MERINDOL.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 6 janvier 2015.

Pour les ministres et par délégation :  
*Le secrétaire général,*  
F. ROL-TANGUY